

La meilleure façon de rendre hommage aux centaines de milliers d'hommes et de femmes qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la lutte, pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est de rester fidèles au principe de la cause pour laquelle ils ont lutté et travaillé, pour laquelle ils sont morts.

Cependant, je pense qu'en ce jour, il serait de mise d'honorer de façon particulière deux hommes qui ont rendu d'éminents services et qui, à mon sens, symbolisent véritablement l'énorme contribution des civils et des militaires canadiens en temps de guerre. En conséquence, monsieur l'Orateur, avec l'approbation de mes collègues du cabinet, j'ai recommandé aujourd'hui à Son Excellence le Gouverneur général de nommer le général H. D. G. Crerar et M. M. J. Coldwell membres du conseil privé de la reine pour le Canada. Le Gouverneur général a approuvé cette recommandation et le général Crerar et M. Coldwell seront assermentés comme membres du conseil privé d'ici quelques jours.

Le général Crerar a connu une brillante carrière militaire et il commandait les forces canadiennes qui ont débarqué sur les côtes de France le 6 juin 1944. Jusqu'à la fin de la guerre, il est resté officier général, commandant en chef de la première armée canadienne. Il a joué un rôle de premier plan avec les braves soldats qui furent sous son habile commandement afin de mettre fin à la lutte.

M. Coldwell fut un membre éminent de la Chambre des communes du Canada pendant 22 ans. Ancien combattant de la première guerre, il a, par sa sagesse, son labeur et son patriotisme, donné un exemple éminent de service public et parlementaire pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est l'exemple vivant de la sorte d'hommes que nous voulons tous voir dans la vie parlementaire et publique de notre pays.

Je suis certain, monsieur l'Orateur, que tous les membres de la Chambre trouveront normal que nous honorions ces deux hommes et, par eux, la population de notre pays dont les efforts, dans le domaine civil et militaire, ont rendu possible, il y a vingt ans, la victoire de la liberté sur le totalitarisme et nous a fourni l'occasion de nous consacrer à la réalisation d'un monde meilleur où tous les hommes, nous l'espérons, pourront s'épanouir dans la paix.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, à cette occasion-là, la Chambre tout entière évoquera pieusement le souvenir de ceux qui, il y a vingt ans, ont si bien servi leur patrie, souvent au prix de leur vie. Bon nombre des députés qui siègent ici étaient présents ce jour-là, lorsque le Canada a pris rang, une fois de plus, dans les légions de la liberté.

[Le très hon. M. Pearson.]

L'honneur que le pays rendra au général Crerar rejaillira sur la nation elle-même. Il est bon de se rappeler que, d'après les nouvelles publiées dans les journaux à l'époque, le général, après avoir reçu les félicitations et le témoignage de gratitude de la population, par l'entremise du premier ministre du pays, M. King, aurait entendu celui-ci dire, au moment où il quittait la tour de la Chambre des communes et levait les yeux vers le pavillon rouge qui flottait au-dessus de cette tour, qu'un drapeau national était né—ou une expression analogue—des services et des sacrifices de ceux que nous honorons aujourd'hui. (*Exclamations*)

J'ignore à quoi rime cette interruption; je ne fais que rapporter les faits.

Quant à M. Coldwell, c'est un bon parlementaire qui a donné généreusement son temps, ses énergies et son talent. Je suis sûr de traduire les sentiments de tous les députés en souscrivant à l'honneur que le gouvernement fait à lui-même et au conseil privé en le nommant membre de ce corps constitué.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, il serait très à-propos que les députés à la Chambre des communes interrompent leurs délibérations pour un instant afin de rendre hommage aux Canadiens qui, il y aura vingt ans demain, ont pris part au débarquement sur les plages de la Normandie. Ce fut la plus vaste opération militaire amphibie dans l'histoire universelle et le Canada est fier que des Canadiens aient pris part à ce grand événement. Ils y ont pris part non dans un dessein d'hégémonie militaire, ni par ambition territoriale, mais parce que les Canadiens étaient convaincus qu'ils devaient concorder tous leurs efforts pour abattre la tyrannie nazie et empêcher que le totalitarisme ne s'étende au monde entier.

Nombreux sont les braves qui ont sacrifié leur vie en cette occasion ou lors des âpres et sanglantes batailles qui ont suivi. Nous serons dignes de leur sacrifice si nous réussissons à édifier un monde fondé sur la paix et la dignité, libéré de discrimination raciale et d'intolérance religieuse. Si nous, à la Chambre des communes, de concert avec tous les hommes de bonne volonté, parvenons à bâtir un univers où la paix régnera dans l'ordre grâce au respect de la loi, alors, ces hommes que nous honorons aujourd'hui n'auront pas donné leur vie en vain.

Je désire féliciter le très honorable premier ministre (M. Pearson) de l'hommage qu'on rend au général Crerar. Au cours des derniers mois de la guerre, j'ai eu le privilège de visiter les troupes de la Saskatchewan cantonnées en Grance-Bretagne, en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, et j'ai